AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE VILLEMEREUIL
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : CLAUDE GRAMMONT

Par arrêté AH_2026_0128, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision de la carte communale de la commune de Villemereuil.
L'enquête publique aura lieu du 16 novembre 2026 à 14h00 au 16 décembre 2026 à 17h00, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Par décision du 06 octobre 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Claude GRAMMONT en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Dominique COSSON en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Les pièces administratives,
- Les avis des services de l'état et Personnes Publiques Associées,
- Le rapport de présentation ,
- Les documents graphiques,
- Les annexes et Informations complémentaires,
- Le présent arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec un registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Villemereuil	Permanences du Commissaire Enquêteur, Claude GRAMMONT
Mardi : 09h30 - 12h30 | 13h00 - 16h00 Jeudi : 09h30 - 12h30 | 13h00 - 16h00 Samedi : 10h00 - 12h00	Lundi 16 novembre : 14h00 - 17h00 Samedi 28 novembre : 09h00 - 12h00 Vendredi 4 décembre : 09h00 - 12h00 Mercredi 16 décembre : 14h00 - 17h00

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.
Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision de la Carte Communale, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole rubrique 'Actualités'.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Villemereuil. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous. À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Président de Troyes Champagne Métropole.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi, ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de révision de la Carte Communale de la commune de Villemereuil, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.